



## Actus Agricoles

Aides découplées, aides animales, Indemnités de handicaps naturels (ICHN), paiements bio et mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), aides végétales ou encore aide à l'assurance récolte. Le paiement des aides PAC 2023 débute mi-octobre pour se terminer en mars 2024, sous réserve des contrôles de l'administration.